

27.5.2019

2018 B 105

2/332301



AML FINANCES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 515 340.00 €
Siège social : 5 RUE DU GRAND PRÉ ZONE EUROMOSELLE SUD
57280 FEVES
830 289 757 RCS METZ

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 AVRIL 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 169 635.49 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Une somme de | -34 654.13 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Une somme de | 6 749.07 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 128 232.29 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est :

- | | |
|-------|-------------------------|
| - par | voix ayant voté pour, |
| - par | voix ayant voté contre, |
| - par | voix s'étant abstenues. |

POUR COPIE
CONFORME

 Sommaire

Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8
<i>Autres informations</i>	14

SAS AML FINANCES

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annuels

27-5-2018

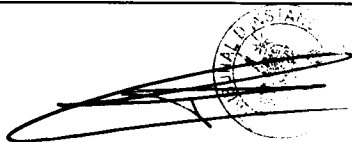
2018 B 125

21352302

SAS AML FINANCES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 511 833		2 511 833	2 511 833
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	51 625		51 625	76 000
Fournisseurs débiteurs	9 578		9 578	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 364		32 364	19 595
Autres créances	437 152		437 152	231 954
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 537		35 537	21 206
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations	100 893		100 893	124 633
Ecarts de conversion - Actif				
CHARGES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 178 982		3 178 982	2 985 221

 Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 515 340	2 515 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-34 654	
Résultat de l'exercice	169 635	-34 654
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 387	1 060
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 653 708	2 481 745
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	447 968	447 968
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	83	272
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	83	272
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 596	40 654
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 714	12 667
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	11 714	12 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 914	1 914
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	525 274	503 475
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 178 982	2 985 221

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 12/06/17 au 31/12/17 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	292 600	100,00	120 000	100,00	172 600	143,83
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1				1	
Total	292 601	100,00	120 000	100,00	172 601	143,83
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	289 407	98,91	144 077	120,06	145 330	100,87
Total	289 407	98,91	144 077	120,06	145 330	100,87
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	116	0,04	500	0,42	-384	-76,80
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	1				1	
Total	117	0,04	500	0,42	-383	-76,53
Produits financiers	205 198	70,13			205 198	
Charges financières	36 313	12,41	9 018	7,51	27 295	302,69
Résultat financier	168 885	57,72	-9 018	-7,51	177 903	NS
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	168 885	57,72	-9 018	-7,51	177 903	NS
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	2 327	0,80	1 060	0,88	1 267	119,51
Résultat exceptionnel	-2 327	-0,80	-1 060	-0,88	-1 267	119,51
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	169 635	57,98	-34 654	-28,88	204 290	-589,51

SAS AML FINANCES

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AML FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 178 982 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 635 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Amortissements

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	2 511 833			2 511 833
	2 511 833			2 511 833
ACTIF IMMOBILISE	2 511 833			2 511 833

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL AML MICROTECHNIQUE MAROC 20800 MOHAMMEDIA	277 264	97 244	100,00	-1 311
SASU AML MICROTECHNIQUE LORRAINE 57280 FEVES	1 001 880	1 240 704	100,00	603 827
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 500 200	2 500 200	431 954		200 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 719 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 625	51 625	
Autres	479 094	479 094	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	530 719	530 719	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	50 160
Associés - intérêts courus	5 198
Total	55 358

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 515 340,00 € décomposé en 2 515 340 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 315 000
- En valeur : 1,00 €
- Etendue des droits qu'elles confèrent : 315 000 actions

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions d'une durée de 6 années s'achevant le 31/12/2023 composé de 315 000 obligations de 1 € donnant droit, par conversion à 315 000 actions.

Primes de remboursement des obligations

La société a opté pour la comptabilisation immédiate de la prime due en cas de non conversion pour un montant total de 130 567 €.

Cette prime fait l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt obligataire au prorata des intérêts courus de celui-ci. L'amortissement constaté au 31/12/2017 s'élève à 29 674 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 060	2 327		3 387
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 060	2 327		3 387
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 327		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 274 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	447 968	2 400		445 568
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	83	83		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 596	63 596		
Dettes fiscales et sociales	11 714	11 714		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 914	1 914		
Produits constatés d'avance				
Total	525 274	79 706		445 568
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

AML FINANCES a souscrit un emprunt obligataire convertible avec prime de remboursement le 4 octobre 2017. Comme le prévoit la réglementation comptable et les préconisations de la CNCC, l'emprunt obligataire dont le remboursement est assorti de primes, est comptabilisé au passif pour sa valeur totale, prime de remboursement incluse.

La contrepartie de ces primes est comptabilisée à l'actif du bilan.

Les primes de remboursements ont été amorties au prorata des intérêts courus.

Concernant les frais d'émission des emprunts, ces derniers étant considérés comme non significatifs, ils ont été incorporés aux charges de l'exercice.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	53 676
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	2 400
Intérêts courus à payer	83
Total	56 159

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de premier rang en date du 21 Décembre 2017 de 25 000 actions de la société au profit de la BPALC en garantie d'un prêt de 145 000 € sur 84 mois accordé à la société EMVR FINANCES associée de AML FINANCES.</i>	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



**KPMG Entreprises
Lorraine**
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3 87 39 94 94
Télécopie : +33 (0)3 87 63 29 96
Site internet : www.kpmg.fr

GREFFE

24.5.2013 -

2013 B 2302

2018 B 105 -



AML FINANCES SAS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
AML FINANCES SAS
1 rue du Grand Pré - Zone Euromoselle Sud - 57280 Fèves

Référence : TM/CS



**KPMG Entreprises
Lorraine**
2, rue Pierre Simon de Laplace
BP 65811
57078 Metz Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3 87 39 94 94
Télécopie : +33 (0)3 87 63 29 96
Site internet : www.kpmg.fr

AML FINANCES SAS

Siège social : 1 rue du Grand Pré - Zone Euromoselle Sud - 57280 Fèves
Capital social : 2.515.340 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés de la société AML FINANCES SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AML FINANCES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



AML FINANCES SAS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 18 avril 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Hopp', with a long, sweeping horizontal line extending to the right.

Jean-Sébastien Hopp
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 511 833		2 511 833	2 511 833
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 511 833		2 511 833	2 511 833
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	51 625		51 625	76 000
Fournisseurs débiteurs	9 578		9 578	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 364		32 364	19 595
Autres créances	437 152		437 152	231 954
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 537		35 537	21 206
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	566 256		566 256	348 755
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations	100 893		100 893	124 633
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	100 893		100 893	124 633
TOTAL ACTIF	3 178 982		3 178 982	2 985 221

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 515 340	2 515 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-34 654	
Résultat de l'exercice	169 635	-34 654
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 387	1 060
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 653 708	2 481 746
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	447 968	447 968
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	83	272
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	83	272
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 596	40 654
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 714	12 667
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	11 714	12 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 914	1 914
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	525 274	503 475
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 178 982	2 985 221

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 12/06/17 au 31/12/17 7 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	292 600	100,00	120 000	100,00	172 600	143,83
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1				1	
Total	292 601	100,00	120 000	100,00	172 601	143,83
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	289 407	98,91	144 077	120,06	145 330	100,87
Total	289 407	98,91	144 077	120,06	145 330	100,87
MARGE SUR M/SES & MAT	3 194	1,09	-24 077	-20,06	27 271	-113,27
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	116	0,04	500	0,42	-384	-76,80
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	1				1	
Total	117	0,04	500	0,42	-383	-76,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 077	1,05	-24 577	-20,48	27 654	-112,52
Produits financiers	205 198	70,13			205 198	
Charges financières	36 313	12,41	9 018	7,51	27 295	302,69
Résultat financier	168 885	57,72	-9 018	-7,51	177 903	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	171 962	58,77	-33 594	-28,00	205 556	-611,88
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	2 327	0,80	1 060	0,88	1 267	119,51
Résultat exceptionnel	-2 327	-0,80	-1 060	-0,88	-1 267	119,51
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	169 635	57,98	-34 654	-28,88	204 290	-589,51

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AML FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 178 982 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 169 635 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Amortissements

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 511 833			2 511 833
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 511 833			2 511 833
ACTIF IMMOBILISE	2 511 833			2 511 833

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL AML MICROTECHNIQUE MAROC 20800 MOHAMMEDIA	277 264	97 244	100,00	-1 311
SASU AML MICROTECHNIQUE LORRAINE 57280 FEVES	1 001 880	1 240 704	100,00	603 827
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 500 200	2 500 200	431 954		200 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 719 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 625	51 625	
Autres	479 094	479 094	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	530 719	530 719	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	50 160
Associés - intérêts courus	5 198
Total	55 358

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 515 340,00 € décomposé en 2 515 340 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 315 000
- En valeur : 1,00 €
- Etendue des droits qu'elles confèrent : 315 000 actions

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions d'une durée de 6 années s'achevant le 31/12/2023 composé de 315 000 obligations de 1 € donnant droit, par conversion à 315 000 actions.

Primes de remboursement des obligations

La société a opté pour la comptabilisation immédiate de la prime due en cas de non conversion pour un montant total de 130 567 €.

Cette prime fait l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt obligataire au prorata des intérêts courus de celui-ci. L'amortissement constaté au 31/12/2017 s'élève à 29 674 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 060	2 327		3 387
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 060	2 327		3 387
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 327		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 525 274 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	447 968	2 400		445 568
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	83	83		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 596	63 596		
Dettes fiscales et sociales	11 714	11 714		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 914	1 914		
Produits constatés d'avance				
Total	525 274	79 706		445 568
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

AML FINANCES a souscrit un emprunt obligataire convertible avec prime de remboursement le 4 octobre 2017. Comme le prévoit la réglementation comptable et les préconisations de la CNCC, l'emprunt obligataire dont le remboursement est assorti de primes, est comptabilisé au passif pour sa valeur totale, prime de remboursement incluse.

La contrepartie de ces primes est comptabilisée à l'actif du bilan.

Les primes de remboursements ont été amorties au prorata des intérêts courus.

Concernant les frais d'émission des emprunts, ces derniers étant considérés comme non significatifs, ils ont été incorporés aux charges de l'exercice.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	53 676
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	2 400
Intérêts courus à payer	83
Total	56 159

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés****Montant en
Euro**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de premier rang en date du 21 Décembre 2017 de 25 000 actions de la société au profit de la BPALC en garantie d'un prêt de 145 000 € sur 84 mois accordé à la société EMVR FINANCES associée de AML FINANCES.

Autres engagements donnés

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles